

Le Maire de Valenciennes

A

Direction Générale Déléguée au Développement des
Ressources

Service Administration Générale

Affaire suivie par D. Jankowski
03.27.22.59.96

La Quad...
60 rue des Ortolans
75020 PARIS

Valenciennes, le 23 JAN. 2020

Objet : Demande d'accès documents administratifs.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 14 janvier 2020.

1/ Par une précédente demande en date du 24 décembre 2018 à laquelle nous avons répondu le 28 décembre 2018, nous vous avons transmis les documents suivants :

- Courrier de réponse du 28 décembre 2018 à Monsieur Drago,
- Délibération n° 15 du 09 décembre 2016,
- Convention HUAWEI de février 2017.

Et votre association nous en a accusé réception le 29 décembre 2018.

Aussi, en vertu de l'article L 112-3 alinéa 1 du code des relations entre le Public et l'administration, ces documents n'ont pas vocation à vous être à nouveau transmis.

2/ La comité d'éthique depuis sa création n'a jamais produit de documents.

3/ Le comité d'éthique s'est réuni le 11 décembre 2019, veuillez trouver ci-joint les documents exposés par les services municipaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



POUR LE MAIRE, et par délégation
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Alain NARCYZ

LE MAIRE

Mairie de Valenciennes

B.P. 90339 - 59304 Valenciennes Cedex

Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire